

Sections du Cher

Le 22 septembre 2014

Monsieur Michel Sapin ,
Ministre des Finances
et des Comptes Publics
Télédoc 151
139 Rue de Berçy
75572 Paris Cedex 12

Monsieur le Ministre,

Nous revenons vers le Ministre des Finances et des Comptes publics concernant le projet de fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny dans le Cher.

En 2012, les élus locaux directement concernés s'étaient mobilisés pour la sauvegarde de la trésorerie. Le président du Conseil général ainsi que deux députés sur les trois du département s'étaient associés aux élus locaux pour le maintien de ladite trésorerie.

Dans son courrier à Pierre Moscovici, le Président du Conseil général du Cher indiquait « la suppression de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny ne ferait que nourrir la fracture territoriale entre les zones rurales et urbaines en amplifiant l'inégalité d'accès à des prestations de service public... (il) condamne toute réorganisation de ces services fondée uniquement sur des logiques comptables et financières ».

Yann Galut, député du Cher, s'adressant par courrier au Ministre Pierre Moscovici lui demandait alors de réexaminer le projet de fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny.

La trésorerie, devant fermer au 31/12/2012, a été maintenue. Ce projet est à nouveau à l'ordre du jour.

Le 20 mai dernier, les élus du canton de Saint Martin d'Auxigny, de la communauté de communes des Terres Vives se sont rassemblés en présence des organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, SnaFip18 et FO-DGFIP contre la fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny. Spontanément, une manifestation s'est organisée, élus et organisations syndicales ensemble - ce qui est un fait suffisamment rare à Saint Martin d'Auxigny pour le souligner - prouvant ainsi la colère des élus et des personnels des Finances Publiques contre ce projet.

Dans notre département, depuis 2004, ce sont pas moins de 17 perceptions que l'administration a fermées, toutes en milieu rural.

Si un tel projet devait se concrétiser, la commune la plus éloignée du Centre des Finances Publiques de rattachement (Les Aix d'Angillon), se trouverait alors à une distance de 24 km sans qu'il y ait de transport en commun. Or, la commune de Saint Martin d'Auxigny (commune d'implantation de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny) occupe une position centrale en termes géographique, économique et de vie associative.

Sur l'aspect Finances Publiques proprement dit, les élus, ainsi que les personnels, sont particulièrement attachés à la proximité géographique de leur trésorerie, permettant un conseil et une écoute aux élus de grande qualité. Les échanges entre les collectivités et le comptable public s'en trouvent facilités.

Quant aux organisations syndicales, très attachées aux missions de la DGFIP, elles s'opposent à un tel projet : la proximité du service public facilite le suivi du recouvrement et une connaissance approfondie des collectivités gérées.

De plus nous ne pouvons cautionner la disparition programmée de nos services.

La commune de Saint Martin d'Auxigny est lieu de convergence des populations alentours : ainsi payer à la fois la cantine à la trésorerie, faire ses courses et conduire les enfants aux activités éducatives et sportives dans ce lieu de vie est chose établie.

Le lien entre le centre de vie et le service public est intrinsèque : dissocier les deux ne pourrait que nuire à nos missions.

Nous savons à ce jour que notre Direction générale est chargée de vous remettre un dossier en vue de fermer cette trésorerie.

Monsieur le Ministre, vous savez que le maillage territorial de proximité, notamment dans les zones rurales, est vital pour la population et les élus.

L'intersyndicale Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, SnaFiP18 et FO-DGFIP s'associe aux élus locaux en réaffirmant, de manière unitaire, son opposition à la fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny et sa demande du maintien des structures que sont celles de Saint Martin d'Auxigny et des Aix d'Angillon.

Dans l'attente d'une réponse rapide, elles vous prient d'accepter leurs sincères salutations.

Stéphane Lafargue
Secrétaire départemental
Solidaires Finances
Publiques



Gillette Tessier
Secrétaire départementale
CGT Finances Publiques



Alain Moreau
Pour le secrétaire
départemental
SnaFiP 18



Franck Janssonie
Secrétaire départemental
FO-DGFIP



Copie :

Monsieur Bruno Parent - Directeur Général des Finances Publiques

Madame Marie-Christine Dokhélar - Préfète du Cher

Monsieur Philippe Pigault - Directeur Départemental des Finances publiques du Cher